
Rapport du Président du GSRA

Martin Brooks

La décision prise lors de la réunion du Groupe des Spécialistes de l'éléphant et du Rhinocéros d'Afrique, tenue à Gaborone en juillet 1991, de séparer les groupes du rhinocéros et de l'éléphant devrait permettre un nouvel élan dans les efforts de protection de ces fantastiques herbivores. Il est évident que la ré-émergence du Groupe des Spécialistes du Rhinocéros d'Afrique (GSRA), après dix ans de collaboration, permettra de consacrer davantage de temps à la formulation de stratégies de protection des rhinocéros menacés, le rhinocéros noir (*Diceros bicornis*) et le rhinocéros blanc du nord (*Ceratotherium simum cottoni*), et à la recherche de solutions à différents autres problèmes.

Avant d'aborder la situation actuelle de la protection du rhinocéros et des défis qui sont présentés, j'estime nécessaire de résumer le rôle du Groupe dont la mission est de promouvoir la protection à long terme et, le cas échéant, de rétablir un niveau viable pour les populations de rhinocéros d'Afrique.

Comme l'avenir des rhinocéros sera probablement décidé au cours de la prochaine décennie, il est essentiel que cette mission se traduise par des actions efficaces dans la protection de ces populations. Pour cela, des efforts de plus en plus importants devront être consacrés, non seulement à définir des orientations et des stratégies de gestion appropriées mais aussi à intégrer celles-ci aux programmes de protection existants. La participation active des responsables de la protection des différents pays concernés aux activités du Groupe sera par conséquent déterminante. L'adhésion au Groupe sera finalisée vers la mi-1992, les discussions approfondies sur ces initiatives ne pourront donc avoir lieu que dans la deuxième moitié de l'année.

La situation actuelle du nombre de rhinocéros d'Afrique a constitué l'un des sujets de discussion de la réunion de Gaborone. Les estimations détaillées par espèce et par pays pour l'année 1991 sont présentées plus loin. Les résultats sont particulièrement encourageants en ce qui concerne le rhinocéros blanc. La sous-espèce du nord est passée de 18 à 30 depuis 1987 et celle du sud de 4.630 à 5.590 pendant la même

période de quatre ans, ce qui représente pour cette dernière un taux de croissance d'environ 5 pour cent par an. L'Afrique du Sud en possède plus de 5.050, ce qui constitue de très loin la population la plus importante. Le nombre de rhinocéros noirs cependant continue de chuter, mais moins vite que pendant les années 1980. Selon les estimations, en effet, elle est passée de 3.830 en 1987 à 3.450 en 1991. Les populations les plus importantes sont celles du Zimbabwe (1.400), d'Afrique du Sud (771), de Namibie (479) et du Kenya (398).

Le braconnage se poursuit : au moins 100 rhinocéros noirs ont été tués au Zimbabwe en 1991 et les rhinocéros blancs du Swaziland ont été décimés. Les programmes de renforcement des réglementations semblent avoir permis le contrôle de la situation en Afrique du Sud, en Namibie et au Kenya. Plusieurs conclusions peuvent être tirées. On peut dire, par exemple, que les mesures liées au commerce se sont révélées inappropriées pour protéger les populations de rhinocéros, que la pression du braconnage constitue toujours une menace très grave et que des efforts intensifs de gestion sur le terrain peuvent s'avérer efficaces. Des mesures récentes ont été prises en ce qui concerne notamment la formation d'une unité spéciale de lutte contre le commerce illégal des espèces menacées d'Afrique du Sud, l'arrachage des cornes des rhinocéros de Namibie, du Zimbabwe et du Swaziland et du création du Projet Rhinocéros de Tanzanie. Des stratégies de protection régionales ou nationales ont en outre été élaborées, ou sont en cours d'élaboration, pour le Zimbabwe, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Kenya. Par ailleurs, des groupes de travail sur le rhinocéros ont été constitués dans différents pays afin de coordonner les activités. La tendance est maintenant aux "sanctuaires" de petite taille, bien protégés et bien gérés, comme en Afrique du Sud et au Kenya et comme bientôt dans d'autres pays. Ces secteurs représentent d'intéressantes possibilités d'investissements pour les bailleurs de fonds.

Le ralentissement du déclin du rhinocéros noir peut s'expliquer simplement par le fait qu'ils représentent des cibles moins faciles, mais les populations de nombreux pays ont été réduites à des niveaux dangereusement faibles. Moins de la moitié des 14 pays

possédant des populations de rhinocéros noirs comptent plus de 50 têtes et une seule des trois sous-espèces, le "D.B. minor", se situe autour du seuil minimum de 2.000 têtes permettant la viabilité génétique. On estime qu'il reste environ 50 rhinocéros de la sous-espèce ouest-africaine, "D.B. longipes", répartis sur l'ensemble du Cameroun. On ne compte plus qu'une seule population de rhinocéros blanc du Nord, elle se trouve au Zaïre.

De nombreux défis doivent donc être relevés par le GSRA, mais l'excellente qualité de sa structure lui permettra de faire face. Nous sommes actuellement engagés dans une nouvelle enquête sur la population

des rhinocéros noirs du Cameroun. Cette enquête sera suivie d'une évaluation des options existantes de gestion de la protection. A terme, le Plan d'Action Rhinocéros devra être revu et mis à jour, une base de données centralisée ainsi qu'un système de compte-rendu seront mis en place et il est prévu d'examiner les questions liées à l'utilisation des ressources.

Le nouveau GSRA se réunira pour la première fois vers la fin de l'année 1992. D'ici là, les activités seront vraisemblablement limitées. Cependant, connaissant l'important réservoir de compétences et d'expériences du Groupe, je suis certain qu'un certain nombre d'initiatives importantes seront préparées et mises en oeuvre.

Tableau : Estimation des populations de rhinocéros noirs "Diceros bicornis" et de rhinocéros blancs "Cerathotherium simum" sur le continent africain, en 1991.

Pays	Rhinoceros Noirs			Rhinoceros Blancs			Source
	Taille estimée	Nbre de groupe	Tendance	Taille estimée	Nbre de groupe	Tendance	
Afrique du Sud	771 (2)	14	hausse	5.057 (2)	171	hausse	Brooks
Angola	±50 (4)	S	?	0			Hall-Martin
Botswana	10+ (4)	S	?	56 (3)	S	?	Gavor
Cameroun	±50 (4)	4	baisse	0			Alers
Ethiopie	0?	S	baisse	0			Allen-Rowlandson
Kenya	398 (1/2)	19	hausse	57 (1)	5	hausse	Wanjohi
Malawi	±5 (3)	1	stable	0			Hall-Martin
Mozambique	50+ (4)	S	baisse	0?			Hall-Martin
Namibie	479 (2)	4	hausse	80 (2)	5	hausse	Joubert
Ouganda	3 (2)	?	stable	0			Edrom
RCA	5 (4)	S	baisse	0			Doungoube
Rwanda				0			Gakahu
Somalie				0			Gakahu
Soudan				0			E. Martin
Swaziland	6 (1)	1	stable	60 (2)	3	stable	Hall-Martin
Tanzanie	185? (4)	S	?	0			Gakahu
Tchad	0?	S	baisse				Daboulaye
Zaïre	0			30# (1)	1	hausse	Smith
Zambie	407 (4)	1+	baisse	0		baisse	Mvima
Zimbabwe	1.400 (3 14)	±20	baisse	250 (3)	10	?	du Toit
TOTAL	3.452		baisse	5.590		hausse	

S : Populations disperses
: Taille de la population inconnue, mais très petite
: Populations d'espèces du Nord "C.s. cottoni"

Fiabilité (1) dénombrement intégral
du recen- (2) estimation à partir d'enquêtes sur sement les 2 dernières années
(3) enquêtes vieilles de plus de 2 ans ou récentes mais non spécifiques
(4)approximation ou résultat d'enquêtes récente non spécifique